



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 28/06/2022

### COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

#### Point de situation sanitaire du 28 juin 2022

La circulation du virus de la covid-19 poursuit sa progression sur l'ensemble de la région avec des taux d'incidence en augmentation depuis trois semaines consécutives.

Les nouvelles admissions en hospitalisations sont également en hausse, en particulier chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Dans ce contexte, l'effort de vaccination doit donc être accéléré pour améliorer la couverture vaccinale, notamment celles des doses de rappel chez les personnes éligibles.

Pour garder une protection efficace contre les formes graves de Covid-19, la réalisation d'un second rappel vaccinal est recommandée pour les plus fragiles (à partir de 60 ans et pour les personnes immunodéprimées). Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Parallèlement, il est essentiel de garder les bons réflexes :

- Privilégier les activités en extérieur
- Aérer régulièrement les locaux
- Porter le masque dans les lieux clos à forte concentration de la population et dans les transports
- Se tester au moindre symptôme et en cas de résultat positif, prévenir ses proches et respecter son isolement

#### Point épidémiologique

La Bretagne enregistre **28 375 nouveaux cas positifs** depuis le 21 juin.

Le taux d'incidence<sup>2</sup> s'élève désormais à **769,3 cas pour 100 000 habitants (+ 291,6 points<sup>1</sup>)** au niveau régional avec un taux de positivité<sup>3</sup> des tests RT-PCR et antigéniques de **37,1 %**.

	Nombre de cas confirmés au 28 juin		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 28 juin et évolution <sup>(1)</sup>		Taux de positivité des tests du 19 au 25 juin
	Depuis le début de l'épidémie	Evolution <sup>(1)</sup>			
22	226 911	+4574	709,7	+215,2	35 %
29	341 134	+7932	802,3	+317,8	38,6 %
35	486 097	+9 633	800,2	+314,4	36,3 %
56	296 705	+6 236	732,6	+287,9	38,5 %
Bretagne	1 350 847	+28 375	769,3	+291,6	37,1 %

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

## Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne :

- **322** hospitalisations pour motif COVID en cours (+48), dont
  - **17** en service de réanimation (-<sup>1</sup>)
  - **240** en médecine conventionnelle (+53<sup>1</sup>)
- depuis le début de l'épidémie :
  - **21 301** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+236<sup>1</sup>) ;
  - **2 927** patients sont décédés (+14<sup>1</sup>).

## Dynamique de dépistage

En Bretagne :

- 79 632 (RT-PCR et antigéniques) ont été réalisés entre le 19 et le 25 juin.

	Nb de tests réalisés (RT-PCR + antigéniques) du 19 au 25 juin
22	13 021
29	22 236
35	27 768
56	16 607
Bretagne	79 632

## Dynamique de vaccination

Au 20/06, **8 018 552** injections ont été effectuées en Bretagne.

La couverture vaccinale (au moins une dose) de la population bretonne est de **84,6 %** tout âge confondu et de **96,7 %** pour les 12 ans et +.

### Schémas vaccinaux complets

En Bretagne, **86,5 %** de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, **2 388 658** injections.

A l'échelle départementale, ces données relatives au rappel vaccinal :

- **Dans les Côtes d'Armor**, 86,8 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 403 166 injections.
- **Dans le Finistère**, 88,1 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 683 263 injections.
- **En Ille-et-Vilaine**, 85,6 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 771 411 injections.
- **Dans le Morbihan**, 85,5 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 530 818 injections.

## Information Coronavirus COVID-19

Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Lieux de dépistage et de vaccination : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

1-Données par rapport au 21/06/2022

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.